



**Date de convocation :**  
**24 février 2020**

Nombre de conseillers  
en exercice : 14

Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N° 2.5

**Aménagement et  
viabilisation du Lotissement  
Pentens 2**  
Acceptation de sous-traitance  
SAS Sud Ouest Réseaux

L'an **deux vingt** et le **02 mars**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

**Présents :** MM. SANS, RAMEAU, Mmes GÉRARD, SAINT-SUPÉRY, MM. RIVIÈRE, AMOUROUX LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, Mr ROUCH et Mme CAHUZAC.

**Absente :** Mme TONELLO.

**Madame Déborah CAHUZAC** est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise **SAS Jean Lefebvre Midi-Pyrénées**, Z.I de Vic, 1 rue de la Production, BP 12142, 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX, souhaite sous-traiter la prestation **Réseaux Secs**, qui lui a été attribuée lors du marché de travaux d'Aménagement et viabilisation du Lotissement Pentens 2.

L'entreprise **SAS Jean Lefebvre Midi-Pyrénées** souhaite que la **SAS Sud Ouest Réseaux**, 26 rue des Treilles, ZAC des Serres, 31410 NOE, assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation **Réseaux Secs** pour un montant de **29 649.73 € HT** (vingt-neuf mille six cent quarante-neuf euros soixante-treize centimes hors taxes) ;

Monsieur le Maire présente toutes les pièces fiscales, sociales et professionnelles des entreprises concernées ainsi que les déclarations de sous-traitance (DC4) et demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à la demande de sous-traitance pour les travaux cités ci-dessus, formulée par l'entreprise **SAS Jean Lefebvre Midi-Pyrénées**.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter la demande de sous-traitance présentée par l'entreprise **SAS Jean Lefebvre Midi-Pyrénées**, Z.I de Vic, 1 rue de la Production, BP 12142, 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX, dans le cadre du marché de travaux d'Aménagement et viabilisation du Lotissement Pentens 2 en faveur de la **SAS Sud Ouest Réseaux**, 26 rue des Treilles, ZAC des Serres, 31410 NOE, pour les travaux relatifs à la prestation **Réseaux Secs** pour un montant de **29 649.73 € HT** (vingt-neuf mille six cent quarante-neuf euros soixante-treize centimes hors taxes) ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les déclarations de sous-traitance (DC4).

.../...

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Affiché le **09 mars 2020**

Pour extrait conforme,  
En Mairie, le **03 mars 2020**

Le Maire,  
Christian SANS

